

Procédure de Dépôt de la bourse aux vêtements :
Enfants, adultes, linge de maison, (ski l'hiver), jeux, puériculture.

La **procédure de dépôt** comporte plusieurs étapes :

- **créer sur notre site la liste des vêtements déposés,**
- **confirmer la liste pour la valider définitivement,**
- **imprimer les étiquettes,**
- **étiqueter les vêtements**
- **déposer les vêtements étiquetés à Janvry le vendredi de 9h30 à 18h.**

- **Créer sur notre site la liste des vêtements déposés**

Créer un compte: mail et mot de passe. A recréer à chaque bourse si ancien déposant.

Pour avoir accès au site, rentrer vos identifiants et cliquer sur « **se connecter** ».

Sur la page « Listes », cliquer sur « **Créer votre liste perso** » (tout en bas de la page).

Vous lisez l'organisation du dépôt. Vous l'acceptez en cochant la case à la fin du document et un code de liste vous sera automatiquement attribué permettant de créer votre liste et vos étiquettes. Cliquer sur le code de liste (en bleu) pour accéder à la **création de la liste** en suivant les instructions. Les listes sont régulièrement contrôlées.

Vous pouvez à tout moment quitter le site et reprendre plus tard la création de votre liste en revenant sur le site avec votre mail et votre mot de passe.

- **Confirmer la liste, imprimer, étiqueter les vêtements**

Confirmer vous-même votre liste sur le site quand elle est terminée et définitive (bas de page "liste"). Vous n'avez pas à attendre une confirmation de notre part. Nous contrôlons les listes dès que vous commencez à la créer et nous vous contacterons si des articles ne nous semblent pas conformes.

Pour les modifications, voir le règlement.

L'impression de la liste (pour vous) et des étiquettes se fait uniquement quand vous avez "confirmé". Cliquer sur l'onglet « **imprimer** » qui ouvre la page d'impression.

Nous imprimons votre liste pour le dépôt.

Etiqueter vos articles avec une étiqueteuse (fil nylon) que nous pouvons vous prêter.

Voir le tableau « prêt des étiqueteuses et conseils » sur les "documents" du site. **Nouveauté:** vous pouvez fixer vos étiquettes cartonnées par d'autres moyens: couture, agrafes...à condition que l'article se soit pas abimé (trou).

- **Remarques générales :**

Les codes de liste ne sont pas limités. **Vous ne pouvez prendre un "code de liste" que lorsque vous commencez à créer votre liste**, quand vos articles sont prêts, de préférence par âge pour faciliter la disposition des articles.

Un code de liste sera supprimé si la liste reste avec **moins de 5 articles** plus de 24h (sauf autorisation) ou si nous constatons de faux articles changés en d'autres articles. Contrôle régulier des listes.

Quand la limite des 9000 articles confirmés sera atteinte (**Compteur en haut du site**), les listes en cours et les listes créées par la suite ne pourront plus être confirmées par les déposants et ne seront donc pas validées pour le dépôt.

Les déposants peuvent bénéficier de certains avantages sur leur dépôt s'ils (ou un membre de leur famille) font du bénévolat dans l'organisation de la bourse.

Des "parrains-bénévoles" peuvent donner des conseils pour le dépôt (coordonnées sur le « tableau des prêts d'étiqueteuses et conseils »)

Pour avoir une idée des prix, des listes d'exemples d'articles vendus sont visibles sur les "documents"

En cas de désistement, pensez à supprimer vous-même votre code de liste ou à nous prévenir, pour qu'il soit réattribué à un autre déposant. Les derniers jours des personnes attendent une place avec leur dépôt prêt...

Tous renseignements sur le dépôt (après avoir lu les documents), par mail: lespetitsboutons@orange.fr

Carole bénévole organisatrice de la Bourse aux vêtements de l'association "les petits boutons" depuis 22 ans.